

Atelier Parallèle - Church Center. New York

Le 14 mars 2015- 14h30



EUROPEAN WOMEN'S  
LOBBY  
EUROPEEN DES FEMMES



La Coordination Française  
pour le Lobby Européen des Femmes



مؤسسة نساء الأورو-متوسط  
Euro-Mediterranean Women's Foundation  
Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée

## POUR L'UNIVERSALISATION DE LA CONVENTION D'ISTANBUL ET LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME DE SUIVI.

### Programme

Dans le cadre de la 59<sup>e</sup> CSW de la Commission de la Condition de la Femme qui se tiendra à New York du 9 au 20 mars 2015, les membres d'organisations de la société civile européenne et méditerranéenne organisent un **atelier parallèle sur les mécanismes internationaux de lutte contre les violences faites aux femmes et les engagements des États dans l'éradication de ces violences liées au genre** dans leur politique d'égalité.

L'objectif de cet atelier est de réunir les femmes leaders de la région nord/sud de l'Euro Méditerranée. Ce sera l'occasion pour **la Fondation des Femmes de l'Euro Méditerranée et ses principales associations membres** comme pour **le LEF et sa coordination française (la CLEF)** d'exposer leurs travaux, en particulier ceux qui concernent leur combat contre les violences faites aux femmes.

✓ **La Fondation des Femmes de l'Euro Méditerranée (FFEM)** est une organisation sans but lucratif soutenue par l'Etat français, créée en vue de faire progresser la lutte des acteurs et actrices investies dans l'égalité femmes-hommes grâce à la mutualisation des ressources existantes et la production de nouvelles actions et savoirs. La FFEM est actuellement en train de préparer son **premier rapport de suivi de la société civile au niveau local sur les engagements de l'Union pour la Méditerranée (UpM) en matière d'égalité entre les femmes et les hommes** adoptés lors de la Troisième Conférence ministérielle sur le renforcement du rôle des femmes dans la société (Paris, septembre 2013).

Ce rapport est centré sur trois axes : la participation des femmes à la vie économique, professionnelle et sociale, la participation des femmes à la vie politique et les violences envers les femmes. Les membres de la FFEM, le forum Femmes Méditerranée et l'IEMED nous exposeront les premiers résultats de cette recherche en particulier sur la partie des violences.

- ✓ **Le Lobby européen des femmes**, la plus importante coordination d'associations pour la défense des droits des femmes et de l'égalité d'Europe (2500 associations dans les pays membres de l'Union Européenne), reviendra sur sa campagne de lobbying pour faire adopter **la Convention d'Istanbul** et sur son partenariat avec le Conseil de l'Europe pour la faire connaître et signer par les États membres.
  
- ✓ **La Fédération de la Ligue démocratique des femmes** du Maroc présentera **la Déclaration de Marrakech** qui a finalisé le travail des associations féministes réunies par ses soins dans un atelier préparatoire au 2° Forum mondial des droits de l'homme de Marrakech (26-28/11/2014). Cette Déclaration stipule de :
  - Simplifier les processus onusiens de lutte contre les violences faites aux femmes ;
  - Améliorer la coordination des mécanismes existants et en éviter la prolifération ;
  - Ne pas accepter les réserves des Etats signataires de la CEDAW ;
  - Reconnaître que toutes les formes de violences ont un impact négatif sur le développement des pays ;
  - Trouver un lien avec la résolution 1325 du Conseil de Sécurité.

Les promotrices de l'atelier sont la Fondation des Femmes de l'Euro Méditerranée, la Fédération de la Ligue des Droits des Femmes (Maroc), la Coordination française pour le Lobby européen des femmes et le Lobby européen des femmes, le Forum Femmes Méditerranée.

Durée de l'atelier : 1h30

Public : 50 personnes représentantes de la Société civile de l'Euro Méditerranée et autres grandes régions du monde telle l'Amérique latine et l'Afrique Subsaharienne.

Cet atelier permettra une connaissance accrue des partenaires œuvrant pour les droits des femmes et l'égalité dans la région Euro Méditerranée. Il sera le démarrage d'un travail commun pour revendiquer l'universalisation de la Convention d'Istanbul et la mise en place d'un mécanisme de suivi international.



## Les enjeux de la 59<sup>ème</sup> Commission de la Condition de la Femme (CSW) à New York du 9 au 15 mars 2015

Par Esther Fouchier,  
Secrétaire de la Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée

### Introduction :

La situation des femmes dans le monde reste très difficile, quand elle ne s'aggrave pas. Les droits fondamentaux des femmes à l'éducation, aux soins, à l'emploi, à la justice, à l'autonomie ne sont pas suffisamment respectés. La pauvreté des femmes persiste, malgré un certain recul, plus touchées que les hommes, comme les violences de toutes sortes dont elles sont victimes.

Selon l'UNESCO, en mars 2014, 31 millions de filles ne sont pas scolarisées, 100 millions de jeunes femmes sont analphabètes, parmi elles les plus pauvres. Selon l'OMS, huit cents femmes meurent chaque jour dans le monde du fait de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. 140 millions de filles et de femmes subissent des mutilations génitales. Les violences faites aux femmes restent à un niveau « inacceptable », selon l'OMS qui développe les conséquences dramatiques sur la santé mentale et physique des victimes. Particulièrement, les récents enlèvements d'enfants et de petites filles par les groupes armés terroristes islamistes qui les utilisent comme combattants, boucliers humains, esclaves sexuels et leur font subir les pires actes de torture. 90% des morts dans les conflits armés sont des civils, dont la plupart sont des femmes. Les salaires des femmes sont, dans le monde entier, inférieurs à ceux des hommes. Enfin, on compte en moyenne 21,8 % de femmes dans les parlements toutes chambres confondues.

### Rappel des enjeux de cette 59<sup>ème</sup> CSW :

La 59<sup>ème</sup>CSW s'est déroulée du 9 au 20 mars dans le bâtiment entièrement rénové des Nations Unies à New York. Une centaine de ministres, plus de 1100 ONG et 8500 participant(e)s venu (e)s du monde entier se sont rendus à New York. 150 « *side events* » (événements parallèles et séminaires organisés par les participants officiels en marge de la commission) ont été tenus et 350 ateliers parallèles ont été organisés par les ONG sur leurs combats prioritaires dans plusieurs lieux associatifs newyorkais. La participation de la société civile a donc fait preuve de dynamisme et d'une réelle volonté de partager des expériences et de débattre.



Cette année, la réunion annuelle de la Commission prenait une dimension particulière car elle coïncidait avec le vingtième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Pékin en 1995 et qui avait regroupé cent-quatre-vingt pays et dix-sept mille participants. Il s'agissait de faire le point, vingt ans après, sur l'exécution de la plateforme adoptée à Pékin (Pékin +20).

La conférence de Pékin de 1995 a constitué une véritable charte fondatrice des droits des femmes dans le monde. Elle proclame que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition essentielle du développement durable, de la paix et de la démocratie. Elle a mis en lumière douze domaines d'action constituant autant d'objectifs stratégiques à mettre en œuvre par les gouvernements pour atteindre l'égalité et l'autonomisation des femmes:

- lutter contre la pauvreté croissante des femmes,
- favoriser l'égal accès à l'éducation et à la formation,
- favoriser l'égal accès aux soins et aux services sanitaires,
- lutter contre la violence à l'égard des femmes,
- combattre les effets des conflits armés sur les femmes,
- promouvoir l'égalité au sein des structures et des politiques économiques, l'égal accès à toutes les formes d'activité de production et aux ressources,
- encourager le partage du pouvoir et la prise de décision,
- soutenir les mécanismes de promotion de la femme,
- assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et les carences de la promotion et de la protection de ces droits,
- lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégalité d'accès et de participation des femmes dans la communication (notamment les médias),
- favoriser l'égal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement,
- abolir la discrimination à l'égard des petites filles et les violations de leurs droits fondamentaux.

Ces douze points ont été adoptés à l'unanimité des cent-quatre-vingt-neuf gouvernements présents. La plateforme a été revue tous les cinq ans à travers des processus de décision au niveau national et régional, notamment une première fois en 2000, lors de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La 59<sup>ème</sup> session CSW avait donc pour objectif de dresser le bilan de la mise en œuvre de la plateforme adoptée à Pékin en 1995, en constatant à la fois les progrès accomplis mais



aussi les défis qui restaient à relever pour parvenir à une réelle égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. Pour préparer ce bilan, en amont de la réunion, cent-soixante-sept Etats ont remis un rapport sur la situation des femmes dans leur pays.

La société civile a apporté une importante contribution à ce travail. De son côté, le secrétaire général des Nations Unies a établi un rapport sur la mise en œuvre de la déclaration de Pékin.

A l'ouverture de la conférence, la secrétaire générale adjointe de l'ONU et directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka, a d'emblée déclaré que *« les progrès réalisés par les femmes au cours des vingt dernières années ont été d'une lenteur inadmissible et certains de leurs aspects sont même caractérisés par une stagnation, voire une régression...L'écart décevant entre les normes et l'application du programme d'action de Pékin met en évidence l'échec collectif des leaders dans l'avancement de la cause des femmes... Les dirigeants et dirigeantes qui avaient été chargés de traduire dans les faits les promesses faites à Pékin, ont laissé tomber les femmes et les filles »*.

Certes, le rapport de l'ONU note que des progrès ont été réalisés notamment dans les domaines de la violence et de l'éducation des filles dans certains pays. Mais globalement, la condition des femmes dans le monde reste difficile, qu'il s'agisse de l'emploi, où l'infériorité des salaires féminins par rapport aux salaires masculins est une constante universelle ou de la violence à leur égard qui, de plus en plus dans certaines zones, s'assimile à de la barbarie. Le rapport explique que le progrès et la marche vers l'égalité sont freinés par la multiplication des conflits, les crises économiques, le changement climatique, la montée des extrémismes religieux et le maintien de coutumes discriminatoires.

Au cours de cette 59<sup>e</sup>CSW et en cette année particulière en termes de conflits de par le monde et d'insécurité pour les femmes et les filles, les fondamentalismes religieux ont été dénoncés aussi bien par les États que les ONG. Pour la première fois, nous avons entendus le relativisme culturel être remis en cause et être désignée tout comme les coutumes, les traditions, responsables des violences perpétuées contre les femmes et les filles.

Nous avons aussi été témoins de la volonté de certains pays de faire progresser les droits sexuels et reproductifs des femmes dont le droit à l'avortement. Mais nous avons aussi pu constater les graves régressions en Europe, en Amérique latine, sur le continent africain en matière d'autonomisation des femmes et du contrôle de leurs corps par elles-mêmes.



Mr Ban Ki Moon a souligné lors de son allocution d'ouverture qu'ils restaient encore 8 pays dans le monde où aucune femme ne siège dans un cabinet ministériel. L'examen de la Plateforme de Pékin vingt ans après son adoption a permis de mesurer les limites d'un texte qui n'a pas de force contraignante au niveau du droit international.

L'égalité réelle F/H reste un espoir qui se heurte à des régressions sociétales et structurelles dans toutes les parties du Monde et qui pâtit du manque de cohérence entre les mécanismes législatifs onusiens.

### **Conclusion :**

Lors de cette session, il s'agissait de mettre en valeur les progrès réalisés en vingt ans en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans le monde. Elle a été l'occasion de définir les clefs de réussite pour parvenir le plus rapidement possible à l'égalité et de les inclure dans l'agenda post 2015 relatif aux nouveaux ODD (Objectifs de Développement Durable). Aucun pays d'aucun continent n'a encore réalisé l'égalité complète entre les femmes et les hommes, alors que l'égalité est désormais reconnue comme le facteur essentiel de développement économique, social et environnemental d'un pays. Pour Phumzile Mlambo Nguka, la directrice exécutive d'ONU femmes, l'égalité ne peut plus attendre, les femmes ne doivent pas s'adapter, ce sont les structures de la société qui doivent changer.

En amont de cette session, une déclaration reprenant les engagements des États pour accélérer la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes a été élaborée et adoptée par l'AG le 9 mars. (<http://wgnrr.org/statement-on-the-political-declaration-on-the-occasion-of-the-20th-anniversary-of-the-fourth-world-conference-on-women/>)

Cette nouvelle démarche n'a pas permis, comme les autres années, le travail de lobbying pour arriver à des conclusions agréées en fin de session. Les États membres, les ONG et les experts se sont donc concentrés sur leurs thèmes de prédilection avec une volonté farouche de faire passer leurs messages dans leurs cercles d'influence

En raison de l'absence de négociation sur une déclaration politique adoptée en amont de la réunion de la Commission, cette année la société civile n'est pas parvenue, malgré sa mobilisation, à avoir un réel impact sur le contenu de la déclaration finale. Néanmoins, la réunion annuelle de la CSW reste un lieu privilégié de rencontre et de dialogue entre les organisations de la société civile et les États mais aussi les femmes entre elles.



Les side-events ont permis d'aborder de multiples questions et de mettre en lumière certains enjeux clés qui, indubitablement, pèseront sur l'agenda «genre» des prochaines décennies. Et déjà lors du sommet spécial de l'ONU sur le développement durable qui se tiendra à New York du 1er au 4 septembre 2015.

Certains débats ont aussi permis de prendre la mesure des forces conservatrices à l'œuvre dans le monde et de préciser les différences sensibles dans l'appréciation de ce qui est reconnu comme « progressiste ». De même a-t-on été une fois de plus confronté à l'incompréhension que suscite parfois ce que les Européennes considèrent comme des valeurs universelles, et particulièrement le principe de laïcité qui constitue pour les Françaises le socle non négociable des valeurs républicaines.

La CSW 59 a aussi été l'occasion de dresser un bilan très décevant de vingt ans de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'Action adoptés à Pékin en 1995. Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka en a appelé à l'intensification des efforts partout dans le monde et a lancé une initiative « Pour un monde 50-50 en 2030 : franchissons le pas pour l'égalité des sexes ». Les ministres présent (e)s à New-York lui ont apporté leur plein soutien.